

ACS Gymnastique

Ensemble Sportif J.Guetat
Avenue Pierre de Coubertin
38170 Seyssinet-Pariset

seyssinet-gymnastique.com
acs-gymnastique@gmail.com
04 76 21 00 67



Club affilié à la Fédération
Française de Gymnastique

COMPÉTITION

Inscription :
Enregistrement :

DOSSIER D'INSCRIPTION

Saison : /

(À remplir en MAJUSCULES)

Adhérent

Nom : Prénom :

Sexe : F M

Date de naissance : / /

Nationalité :

Tél (facultatif) :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Observations particulières concernant l'adhérent
(ex : blessures, allergies...) :

Parent / Responsable

Nom : Prénom :

Profession :

Tél Portable :

Mail (Majuscules) :

Personne à prévenir en cas d'accident (si différente) :

NOM – Prénom :

Tél :

Nom du médecin :

Tél :

Inscription pour la/les séance(s) entourées ci-dessous :

COURS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	Coach
GAM Féd	18h - 20h*	18h - 20h		18h - 20h		Nico / *Fred
GAM Féd A et Performance	18h - 20h	19h30 - 21h30		19h30 - 21h30		Fred
GAF 12 ans et moins (2010 et +) Lola (sur liste)	18h - 20h		18h - 20h			Lola
GAF Fédéral Virg (sur liste)		18h - 20h			18h - 20h	Virg
GAF Fédéral Nelly (sur liste)		17h - 20h		17h30 - 20h	17h30 - 20h	Nelly
GAF Perf Nelly (sur liste)	17h - 20h	17h - 20h		17h - 20h	17h - 20h	Nelly
GR Féd. + Perf.	18h - 20h			18h - 20h		Gwendo

Suite au dos →

Engagements et autorisations diverses :

En cas de blessure lors d'une séance, l'adhérent(e) peut-il(elle) être dirigé(e) par les pompiers sur le centre hospitalier de Grenoble (CHU) ?

oui **non** – Si non, Indiquez l'établissement de votre choix :

La participation aux entraînements doit être très régulière. Lorsque la ou le gymnaste est engagé(e) en compétition sa présence est **OBLIGATOIRE**.

En effet, l'absence d'un(e) gymnaste lors d'une compétition en équipe peut entraîner la disqualification complète de celle-ci et la perte des frais engagés pour la compétition. En cas d'absences répétées et non justifiées, le BUREAU pourra prononcer l'exclusion de la ou du gymnaste.

Toute inscription est définitive, elle entraîne un engagement financier du montant de la cotisation (cf Annexe adhésion) et ne donnera lieu à aucun remboursement, sauf en cas de contre-indication médicale justifiée.

En cas de vol dans les vestiaires, la responsabilité de l'ACS Gymnastique n'est pas engagée.

Autorisation de transport

Le club de l'ACS Gymnastique est-il autorisé à transporter l'adhérent(e) pour se rendre sur les lieux de compétitions, manifestations sportives ou bien aux sorties organisées pendant les stages, par transport collectif ou par véhicule individuel appartenant, soit à des membres, des dirigeants du club, des parents agissant bénévolement ou des entraîneurs ? L'adhérent(e) s'engageant à régler la quote-part correspondante si besoin est.

oui **non**

Autorisation de sortie

L'adhérent(e) est-il(elle) autorisé(e) à partir seul(e) à l'issue de l'entraînement ? En cas de dispositions particulières veuillez informer le Club de l'ACS Gymnastique (cf. règlement intérieur).

oui **non**

Autorisation de photographie

Le club de l'ACS Gymnastique est-il autorisé à prendre des photos et vidéos contenant l'adhérent lors des séances ou des compétitions et de s'en servir comme support de communication ? Le club s'engage à ne pas les diffuser sans l'autorisation des parents ou des adhérent(e)s majeur(e)s concerné(e)s.

oui **non**

Je soussigné(e) :, responsable légal de l'adhérent / adhérent majeur, reconnais avoir pris connaissance de toutes les modalités d'inscription, de fonctionnement et de l'extrait du règlement intérieur (affiché par le club de l'ACS Gymnastique) et m'engage à respecter celui-ci, tout comme les divers engagements et autorisations ci-dessus ainsi que les dispositions prises en cas de nécessité.

Seyssinet, le.....

Signature (précédée de la mention "lu et approuvé")